



COMPAGNIE D'ARC DE CANNES MANDELIEU

Jardin d'Arc de Saint CASSIEN
783 Av. Gaston de FONTMICHEL
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Tél. : 09.54.12.81.86
e-mail : cacm06@free.fr

Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous convier au **FITA sélectif** pour le championnat de France suivi de **duels à 50 m en hit/miss** du **Samedi 01 Mai 2010**.

Lieu : Stade ESTIVALS, Av. des Anciens Combattants à Mandelieu la Napoule (plan joint)
En raison des travaux sur l'avenue Liautey la sortie N° 40 est conseillée.

Arbitres : Arbitre Responsable Mme Dominique FARJANEL, Mme Joëlle ROUSEE, MM Arthur COUSIN et Jean Pierre ODDÉS

Horaires : Ouverture du greffe 7h30
45min d'entraînement 8h00
Pause d'une heure à la fin du tir
Début des duels à la fin de la pause
Proclamation des résultats vers 18h00.
L'inspection du matériel se fera auprès des arbitres à leur convenance.

Cartes : Cartes de 122 pour le FITA pour toutes les catégories en **Rythme AB - CD**
Pour les duels voir le règlement en page 2.

Duels: Le règlement est en page 2.

Récompenses : Aux trois meilleurs tireurs de chaque catégorie sur le FITA.
Coupes aux meilleures équipes : Hommes, Dames et Jeunes
Benjamins : équipes mixtes ; Minimes : équipes mixtes

Greffe : Chaque archer doit passer au greffe.
Présentation obligatoire de la licence Fédérale et du certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc en compétition pour les surclassements et pour les licences enregistrées sans certificat médical (« NON » sur la licence).
L'inscription des poussins doit obligatoirement être accompagnée du certificat médical délivré par le médecin agréé de la ligue Côte d'Azur et mentionnant la puissance autorisée de l'arc utilisé.

Engagement : **Adultes : 12€ Jeunes (jusqu'à junior) : 8€**

Tenue: **BLANCHE ou TENUE de Club.** Marques de sponsors autorisées.

Inscriptions et Règlement: Suivant le bulletin d'inscription joint avant le : **28 avril 2010** à :
Compagnie d'Arc de CANNES MANDELIEU
783 Av. Gaston de FONTMICHEL
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
email : cacm06@free.fr

Confirmation obligatoire par courrier accompagné du montant de l'engagement et complété par les équipes à engager. Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de CANNES MANDELIEU.

Les inscriptions accompagnées du règlement seront prioritaires.

LIMITATION A 88 TIREURS POUR LES DUELS

Une buvette sera à votre disposition.

Il est rappelé que, par arrêté municipal, il est interdit d'introduire des animaux sur le terrain de la compétition.

Bienvenue à tous de la part du Comité de Direction de la Compagnie d'Arc de Cannes Mandelieu.



COMPAGNIE D'ARC DE CANNES MANDELIEU

Jardin d'Arc de Saint CASSIEN
783 Av. Gaston de FONTMICHEL
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Tél. : 09.54.12.81.86
e-mail : cacm06@free.fr

Règlement des duels

Ce règlement, bien qu'abouti, pourra éventuellement être modifié afin de corriger toute erreur ou oubli et permettre au plus grand nombre de tireurs d'y participer.

Les buts de ces duels sont de permettre aux archers de tirer le plus grand nombre de duels, d'y acquérir de l'expérience et d'appliquer le nouveau principe de calcul des points et ce en se faisant plaisir.

L'organisation de ces duels est une inspiration libre de la réglementation FITA.

Pour information seulement et pour ceux voulant en savoir plus: http://archery.org/content.asp?id=4674&me_id=3298

Le principe des duels Hit/Miss applicable aux arcs à poulies sera appliqué pour toutes les catégories classiques et arcs à poulies.

Distance de tir: 30 mètres pour les Benjamins et Benjamines
50 mètres pour tous les autres

Blasons: Cartes de 80 cm campagne pour toutes les catégories classiques (zone hit jaune de 16 cm)
Cartes de 60 cm campagne pour toutes les catégories arcs à poulies (zone hit jaune de 12 cm)

Récompenses : Le plaisir d'avoir participé.

Catégories: Classique Benjamins et Benjamines
Classique Homme regroupant MH, CH, JH, SH, VH, SVH
Classique Femme regroupant MF, CF, JF, SF, VF, SVF
Arc à Poulies Homme regroupant MH, CH/JH, SH, VH, SVH
Arc à Poulies Femme regroupant MF, CF/JF, SF, VF, SVF

Les Benjamins et Benjamines sont regroupés afin d'augmenter le nombre de tireurs et de permettre un plus grand nombre de duels. Même principe pour les autres regroupements.

Organisation des duels:

- Le tableau des matches sera établi sur le tir du matin et suivant les regroupements des duels (le score d'un MH sera considéré comme celui d'un SH par exemple, BH et BF ensemble...)
- Pour assurer un maximum de duels les perdants continueront à se départager en duels. Suivant le nombre d'archers inscrits l'espacement entre 2 cibles pourra se réduire de 2,5 m le matin à 1,6 m l'après-midi (Le matin vous tirez à 4 par cibles et l'après-midi à 2!).
- Pour les tours à vide l'archer qualifié ne pourra pas tirer afin de dégager une cible pour les autres duels.

Déroulement des duels:

- 2 volées d'échauffement
- 2 archers par cible et 1 blason par archer (Les blasons de 80 se chevaucheront de 20 cm mais comme seule compte la zone de hit...).
- 4 sets de 3 flèches pour tous les tours.
- Chaque flèche est tirée vers une cible Hit/Miss (blason campagne dans notre cas). La zone de marque (Hit) est le jaune de 16 cm de diamètre pour les classiques et 12 cm pour les arcs à poulies.
- Chaque flèche dans la zone Hit compte pour un point.
- Le gagnant d'un set est celui ayant mis le plus de flèches dans le Hit, et donc le plus de points sur le set, et prend 2 points. Si le set est à égalité, chacun des deux archers obtient 1 point.
- Le gagnant du match est déterminé par le nombre de points de sets gagnés, pas par la valeur des flèches.
- Le gagnant du match est le premier à atteindre 6 points de sets dans la limite de 4 sets.
- Si le match se termine par une égalité, un barrage ("shoot-off") d'une seule flèche sera utilisé pour briser cette égalité. L'archer dont la flèche est la plus près du centre obtiendra le point supplémentaire et gagnera (Règlement classique qui sera aussi applicable aux arcs à poulies).
- Les athlètes tirent leurs flèches simultanément et auront 2 minutes pour tirer 3 flèches par set.



COMPAGNIE D'ARC DE CANNES MANDELIEU

Jardin d'Arc de Saint CASSIEN
 783 Av. Gaston de FONTMICHEL
 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
 Tél. : 09.54.12.81.86
 e-mail : cacm06@free.fr

BORDEREAU D'INSCRIPTION AU CONCOURS DU 01 MAI 2010

COMPAGNIE :

	N° Licence	NOM Prénom	Catégorie	Règlement
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

DESIGNATION DES EQUIPES :

Equipe	-	Equipe	-
	-		-
	-		-
	-		-
Equipe	-	Equipe	-
	-		-
	-		-
	-		-
Equipe	-	Equipe	-
	-		-
	-		-
	-		-



COMPAGNIE D'ARC DE CANNES MANDELIEU

Jardin d'Arc de Saint CASSIEN
783 Av. Gaston de FONTMICHEL
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Tél. : 09.54.12.81.86
e-mail : cacm06@free.fr

En raison des travaux sur l'avenue Liautey la sortie N° 40 est conseillée.

COMPAGNIE D'ARC DE CANNES MANDELIEU

